

Travaux d'élagage et d'abattage de peupliers et début de la lutte contre l'agrile du frêne

Magog, le 4 octobre 2021 – La Ville de Magog informe la population que d'importants travaux d'élagage et d'abattage de peupliers de Caroline auront lieu à pointe Merry. Ces travaux préventifs, qui sont effectués pour des raisons de sécurité, débuteront au cours des prochains jours et s'échelonneront sur plusieurs années. Les travaux qui seront effectués dans les peupliers de Caroline font partie des interventions débutées en 2020 pour sécuriser le parc de la baie-de-Magog.

Cette décision a été prise à la suite d'un bilan de santé des arbres qui a été effectué par un ingénieur forestier. Ce rapport recommande à la Ville de Magog de procéder à l'élagage et à l'abattage des peupliers de Caroline situés à la pointe Merry. Ces arbres ont atteint leur maturité et démontrent de nombreux signes de dépérissement.

Les travaux d'élagage consisteront à éliminer les branches mortes, malades, nuisibles et mal attachées. Ils permettront de prévenir les accidents et de prolonger la durée de vie de certains arbres qui sont en meilleur état. Les travaux d'abattage, quant à eux, sont nécessaires pour les arbres jugés trop dangereux ou irrécupérables.

Lutte contre l'agrile du frêne

Depuis 2019, la Ville a mis en place une stratégie pour se prémunir contre l'infestation des frênes et des effets néfastes du coléoptère. De récentes vérifications ont démontré que certains arbres, notamment à la plage des Cantons et à la pointe Merry, sont malheureusement déjà atteints. Ils devront être abattus puisqu'ils sont contaminés et ainsi freiner la propagation. Des signes et symptômes observés dans quelques autres parcs de la ville laissent également présager que d'autres frênes seront à abattre sur le territoire dans les années à venir.

Dès cet automne, la Ville procédera à l'abattage de frênes atteints par l'agrile. Les endroits ciblés par les travaux sont la pointe Merry, la piste cyclable entre le restaurant Le petit taco et le commerce Vie de plein air, ainsi que le parc linéaire situé entre les rues Place du club Memphré et Lévesque. Ce secteur a été choisi en raison de sa forte concentration de frênes. Les travaux d'abattage permettront de diminuer les colonies d'agriles et de ralentir sa propagation sur le territoire.



Au total, 11 peupliers seront abattus alors que 19 seront élagués pour prolonger leur durée de vie. Quant aux frênes, 47 devront malheureusement être abattus en raison de l'agrile. Il s'agit d'une première étape pour la Ville dans sa lutte contre l'agrile.

Plantation d'arbres dans le parc de la Baie-de-Magog

Des arbres seront plantés dans le grand parc de la Baie-de-Magog pendant la saison estivale 2022 pour remplacer progressivement ceux qui auront été abattus. De nouvelles essences seront introduites afin de diversifier les variétés déjà présentes. La diversification des essences d'arbres permettra, entre autres, de minimiser les impacts si des situations telles que l'infestation de l'agrile du frêne se reproduisaient dans d'autres essences d'arbres.

-30 -

Source et information :

Direction communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

